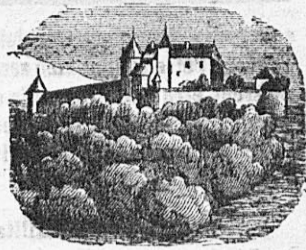




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9^h 2^h 9^h. BULLE, dép. 5^h 12^h 6^h 35.

ANNONCES

District de la Gruyère : ligne seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
Etranger . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Affaires internes.

L'affaire Hoffmann-Grimm continue à faire couler beaucoup d'encre. Et les écrits ne sont encore rien auprès des protestations verbales et collectives qui, de toutes parts, ont surgi spontanément du cœur de tous ceux qui, en Suisse, ont encore le cœur à la bonne place. Et Dieu, merci, ils sont nombreux encore.

Dans sa défense, ou plutôt dans les explications qu'il a données, M. Hoffmann a déclaré que sa dépêche avait été publiée d'une manière illicite. Cette expression tendrait à faire croire que le véritable fautif est celui dont l'indiscrétion a permis de mettre au jour les extravagances, pour ne pas dire plus, démarches du chef du département politique fédéral. C'est une excuse dont on se sert volontiers dans les mauvaises causes : l'auteur du scandale n'est pas celui qui a commis la faute ou le délit, mais bien celui qui dévoile cette faute ou ce délit à l'opinion publique.

Il paraît que la Liberté de Fribourg a quelque peu cette mentalité, car elle déclare, sans rougir, — en est-elle capable encore ? — que la Suisse a été victime d'une indécence. Cette affirmation provient du fait que la dépêche de M. Hoffmann n'est point parvenue à M. Grimm, attendu qu'elle a été interceptée, à Berne même, par un agent russe. Et la Liberté s'indigne sans doute qu'un agent d'un pays belligérant soit assez patriote pour dévoiler ce qui se trame contre sa patrie dans un pays neutre, de la part du plus haut magistrat de ce pays-là.

La démission de M. Hoffmann ouvre la porte à bien des compétitions. Toutefois les circonstances permettent de réduire celles-ci à leur plus simple expression. Les partis politiques sont presque tous d'accord sur le choix du remplaçant du conseiller fédéral démissionnaire. Ce choix se porterait sur M. Gustave Ador, président de la Croix-Rouge, à Genève. Les divergences qui se font jour portent essentiellement sur le département qui sera attribué au futur nouveau conseiller fédéral. M. Ador a exprimé le désir de se voir attribuer le département politique. Mais les députés de la Suisse allemande ne sont point d'accord et ils redouteraient, paraît-il, plus que

tout de voir en des mains velleches la conduite des affaires internationales.

Pour le moment, ces divergences d'opinion n'ont aucune portée, la répartition des départements appartenant au Conseil fédéral et non aux Chambres. Mais il est permis de supposer que la pression des députés germanophiles ou simplement neutres sera assez forte pour que le Conseil fédéral tienne compte de tous les desiderata.

En attendant, le choix serait excellent. Ce serait d'abord une concession à la droite, concession dont l'exemple pourrait être suivi ailleurs avec autant de succès n'est plus de raisons. En outre, M. Ador est un homme de grande culture ; il jouit d'une notoriété universelle et son accès au pouvoir suprême serait vu d'un très bon œil par les Alliés, auxquels nous avons tant de frasques à faire oublier.

Les usines d'aluminium de Chippis, en Valais, sont en grève. On sait combien était dur le travail des verriers. Et pourtant ce travail était doux et facile à côté de celui des ouvriers qui travaillent à la fabrication de l'aluminium. Ces derniers reçoivent à Chippis des salaires moyens de 6 francs par jour. Pour un travail qui use un homme en quelques années, on doit avouer que c'est peu. Aussi, encouragés par les brillantes affaires réalisées par l'entreprise, les ouvriers ont ils demandé une augmentation de salaire, augmentation que justifie pleinement le renchérissement considérable de la vie.

Or, la Direction de l'entreprise a refusé de traiter et les ouvriers se sont mis en grève. S'il est une grève justifiée, c'est bien celle-là. Car on ne doit pas perdre de vue que, si les ouvriers gagnent péniblement une maigre vie, s'ils usent leurs forces pour leurs patrons, ceux-ci réalisent de superbes bénéfices qui leur permettent de distribuer de formidables dividendes.

Un peu plus de justice distributive ne mériterait pas.

NOUVELLES SUISSES

Un jugement sévère sur l'affaire Hoffmann. — Commentant l'incident Hoffmann, le Morning Post écrit :

« Tôt ou tard les amis de l'Allemagne finissent par avoir des ennuis. Constantin a perdu sa couronne, et il

peut s'estimer heureux de conserver sa tête. Maintenant c'est la Suisse qui se trouve dans une situation difficile. Que les membres du Conseil fédéral aient ignoré ou non les tendances germanophiles de M. Hoffmann, il reste acquis que ce dernier a abusé de sa situation officielle pour transmettre à la Russie des ouvertures allemandes, et le Conseil fédéral partage sa responsabilité. Le désaveu de M. Schulthess vient un peu tard. Il est indubitable que MM. Hoffmann et Grimm sont des agents allemands ; leur but réel est maintenant bien net. Mais en essayant de le réaliser, ils ont compromis gravement le gouvernement suisse. Quelles que soient ses excuses et ses explications, le gouvernement suisse se trouve dans la situation d'avoir acquiescé sciemment ou non à ce qu'un de ses membres dirigeait des négociations en faveur d'un groupe de belligérants, ce qui est un acte sortant de la neutralité. La déclaration lue par M. Schulthess est correcte, mais elle est insuffisante. Des excuses ne sont-elles pas dues aux Alliés ? Le Conseil fédéral semble croire que les Alliés acceptent tous les affronts des puissances neutres. Cependant nous sommes convaincus que l'attitude du Conseil fédéral aurait été toute différente si l'Allemagne avait été l'offensée. Il est grand temps de faire comprendre aux neutres que, quoique les Alliés n'emploient pas les méthodes allemandes, ils exigent l'observation des traités et l'impartiale interprétation de la neutralité.

Le général Pau en Suisse. — Le général Pau s'est rendu jeudi à Berne. Le président de la Confédération lui ayant offert un dîner à Laupen au début de son séjour, le général a tenu à lui rendre sa politesse en l'invitant à un dîner qui eut lieu à Berne. Outre M. Schulthess, président de la Confédération, y assistaient : MM. les conseillers fédéraux Calonder, Muller, Motta, Forrer et Décoppet, le colonel Hauser, l'ambassadeur Beau et les membres de l'ambassade, entre autres M. de Manneville, ainsi que M. de Montenach, conseiller aux Etats fribourgeois, qui avait reçu le général Pau lors de sa visite à Fribourg. Cette réunion fut toute intime et le général se borna à remercier très chaleureusement la Suisse pour tout le charitable dévouement dont elle a fait preuve vis-à-vis

des internés et des rapatriés. Il s'est montré très reconnaissant de l'hospitalité et de la sympathie qu'il a rencontrées partout durant son séjour en Suisse. M. Schulthess lui a aimablement répondu.

L'assemblée générale de l'Union des Sociétés coopératives suisses de consommation. — La 26^{me} assemblée générale de l'Union des sociétés coopératives suisses de consommation, à Lucerne, a réuni 398 délégués. Le nombre des coopératives qui font partie de l'Union a passé en 1916 de 407 à 421, le roulement des fonds a passé au total de 50 à 75 millions. Sur le produit net de 624.487 fr. 101.604 fr., seront consacrés à des amortissements ; 494.200 fr. seront employés à des buts divers et le reste reporté à compte nouveau.

Le rapport annuel et les comptes ont été approuvés.

L'assemblée a approuvé l'achat de divers terrains pour le prix total de 585.000 fr. et a voté également un crédit de 300.000 fr. pour la construction d'un entrepôt à Bussigny.

Le retour d'une mission. — Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge, aux Indes et en Birmanie, MM. le Dr Blanchod, F. Thormeyer et Emile Schoch, après avoir visité les camps de prisonniers ottomans en Corse et en Egypte, ont poursuivi leur voyage jusqu'aux Indes et en Birmanie. M. le Dr Blanchod, qui était tombé gravement malade à Madras, a dû rentrer avant ses collègues, après avoir reçu les soins les plus éclairés et les plus dévoués. Il est arrivé à Genève, il y a quelques semaines, presque entièrement rétabli.

MM. Thormeyer et Schoch viennent également de rentrer à Genève, après avoir dû subir, comme M. le Dr Blanchod, toutes les émotions qu'une traversée de la Méditerranée réserve actuellement aux passagers des navires.

Les délégués du Comité international ont reçu partout des autorités anglaises l'accueil le plus empressé et le plus prévenant, ainsi que l'hospitalité la plus large. Toutes les facilités imaginables leur ont été gracieusement données, et ils ont pu en toute liberté organiser leur tournée d'inspection et parler sans témoins aux prisonniers.

Ils rapportent l'impression unanime que les prisonniers sont aussi bien

erie et Nouveautés
CHMANN
ULLE

d'articles pr. enfants :
Béguins, Bonnets, etc.
enfants : Chemises, Cale-
ts, etc.
s, Cols et Ruches.
Coton.

ne et à la main.

table.

Ribes

lle, se recommande pour
ges et blancs,

bouteilles et ouverts.
osition des clients.

asseurs de pierres

nt demandés pour prépar
on de matériaux de chausée.
S'adresser à la Ville de Bulle

catalogue

Chaussures
& FILS
BURG

térêt, vous
e la chaussure,
gmentent toujours.

ulez savoir exactement
qu'il fera le lendemain
out de suite l'envoi de mon
MÈTRE « EXACT »
e modèle ci-contre, avec
2.75 contre rembourse-
ment.

est le meilleur prophète indi-
exactement au moins 24 heures
ne marche garantie. Très belle
chambres.

La Chaux-de-Fonds
réveils, chaînes, bijouterie,
enco.

en tous genres

on frères, Bulle

CAISSE SUISSE

: Fr. 85 000.000.

ôts d'argent

contre garanties.

s de banque.

sociétaires.

effectués jusqu'au 30 juin
juillet 1917.)

traités dans les colonies anglaises qu'ils peuvent l'être et leur vœu serait qu'ils puissent être partout soumis au même régime, tant matériel que moral.

Tout commentaire affaiblirait une pareille conclusion.

Vaud. — Obsèques militaires. — Au Sentier, ont eu lieu les obsèques du soldat Adolphe Berney, tué à la Chaux-de-Fonds par un ascenseur d'hôtel. Le cercueil, porté par six camarades, couvert de couronnes et du drapeau fédéral, accompagné d'un détachement et de la fanfare d'un bataillon, a été accompagné par une foule nombreuse et recueillie. La fanfare jouait une marche funèbre. Après des discours du capitaine aumônier Gabriel Chamorel, les salves réglementaires ont été tirées. Une prière et des adieux ont clôturé la cérémonie.

Pendant les obsèques, est arrivée la nouvelle de la mort du carabinier A. Piguet, noyé dans l'Aar, dont le corps n'a pas été retrouvé.

Neyades. — A la suite d'un violent coup de vent, deux bateaux de la Société nautique de Montreux, qui s'entraînaient en vue des prochaines régates, ont chaviré. Un rameur et un barreur ont été noyés. Les corps n'ont pas encore été retrouvés. Les recherches continuent.

Les victimes sont le jeune Pinard, fils d'un pêcheur de Clarens, et un jeune Bernois qui a voulu se porter à son secours.

Producteurs-Exportateurs de Suisse. — (Communiqué). — La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a reçu plusieurs réclamations et protestations à l'occasion de la publication du « Livre d'adresses des Producteurs-exportateurs de Suisse », ouvrage publié, avec l'approbation du Département politique suisse, par les soins du bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises à Zurich.

On a relevé notamment le fait que cette publication qui paraît avoir un caractère officiel est très incomplète, tout au moins en ce qui concerne le canton de Vaud.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie tient à informer le public industriel et commercial qu'elle n'est responsable en rien des lacunes signalées dans le livre d'adresses ci-dessus mentionné.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie publiera elle-même et prochainement un annuaire industriel vaudois, aussi complet et détaillé que possible, qui sera répandu à l'étranger.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Situation terrifiante des internés en Autriche.

L'Arbeiter Zeitung de Vienne publie in-extenso le discours du député tchèque Striberny, qui relate la situation terrifiante des internés en Autriche-Hongrie.

Feuilleton au prochain numéro.

« Il y avait parmi les internés des femmes, des filles, des enfants et des vieillards qu'on a mis dans les fers. Ces prisonniers étaient chaque jour brutalisés et affamés. On les a enchaînés ensuite par groupes et on les a transportés dans des wagons infects. Pendant le transport, on les rudoyait, on les frappait sans cesse. La patrouille de landwehr, chargée de la surveillance des internés, en a massacré quarante-trois. »

L'orateur parle surtout du camp d'internement de Talerhof sur Graz où, lors de leur arrivée, les internés furent l'objet d'humiliations de la part du capitaine-surveillant. Certains internés furent soumis à la bastonnade à leur descente de wagon. Pendant les trois premiers jours, ils furent laissés sans abri. Sur un espace très étroit, entouré d'une enceinte, on a entassé des milliers de personnes avec l'ordre de ne pas quitter le camp. Des femmes, des filles et des hommes dormaient ensemble. Ce ne fut que le quatrième jour qu'ils furent envoyés en des lieux abrités, mais ils durent coucher sur le plancher nu. Le cinquième jour on leur distribua de la paille. Les gardes ont tué plusieurs internés.

Des intellectuels et des femmes furent occupés de préférence aux besoins les plus humiliants.

Lorsque la place manquait, on entassait les internés sous des tentes où ils devaient rester par un froid de 15 à 20 degrés.

La mortalité fut énorme parmi les jeunes filles et les vieillards. Rien d'étonnant à ce que le nombre des internés ait diminué à vue d'œil à la suite de pareils traitements. Les épidémies sévissaient; dans ce seul camp d'internement, il y eut douze cent décès à la suite des épidémies. Dans le cimetière de Talerhof, on a enterré deux mille internés sur cinq mille. »

M. Striberny a cité 70 témoins qui sont prêts à prêter serment sur la véracité de ces faits.

Disparition d'un général italien.

On annonce la disparition, du front de bataille, du général Fulvio Ricciari. Le général commandait une brigade sur le Carso. Il est âgé de 55 ans. Au cours d'un des récents engagements, on le vit, atteint d'un coup de feu, tomber, blessé, sur le champ de bataille. On croit qu'il a été fait prisonnier.

Les paysans russes approuvent l'attitude du gouvernement.

Le congrès des délégués des paysans, représentant 40 millions de population rurale, a voté une résolution approuvant complètement l'attitude du gouvernement dans l'affaire Grimm et son expulsion.

La disette en Pologne.

La situation alimentaire paraît être particulièrement grave à Varsovie. La Gazette de Voss citée par le Berner Tagblatt (22 juin soir) annonce que la municipalité de Varsovie, pour diminuer les difficultés du ravitaillement, a, depuis quelque temps, fait transporter loin de la ville la partie la plus pauvre de la population, c'est-à-dire les individus qui, étant sans travail ou hors d'état de travailler, tombaient

complètement à la charge des institutions d'assistance. Tous ces malheureux ont été envoyés dans de petites localités ou en pleine campagne, où l'on pense qu'ils trouveront plus facilement de l'occupation.

La Belgique coupée en deux La « séparation administrative » est un fait accompli.

Selon un télégramme d'Amsterdam au Times, les Allemands ont effectué la séparation administrative de la Belgique. M. Scheible de Bande a été nommé administrateur en chef des territoires flamands avec résidence à Bruxelles; M. Hamiel, président de l'administration civile allemande dans la province occupée du Hainaut, administrateur en chef des territoires wallons, avec résidence à Namur. M. Bochhammer, fonctionnaire des douanes au ministère prussien des finances, est nommé chef du département financier.

CANTON DE FRIBOURG

Coup de foudre à Haute-rixe. Trois victimes. — Un affreux accident est arrivé jeudi soir, un peu après 7 heures, à l'usine électrique de Haute-rixe. Pendant le violent orage qui s'est déchaîné sur la contrée, la foudre a frappé d'un coup direct l'usine elle-même, provoquant l'emballement des alternateurs. Le personnel a immédiatement fait le nécessaire pour arrêter les machines. Au moment où l'on fermait la dernière, celle-ci fit explosion. Les parties de cette machine projetées firent trois victimes dans le personnel et détériorèrent une génératrice, deux excitatrices et différents tableaux.

Les trois ouvriers qui furent tués sont des aides-machinistes: Ernest Baur, Oscar Henguely et Isidore Prin. Les corps ont été absolument déchiquetés; le spectacle des débris de membres projetés était horrible à voir.

Ernest Baur, de Marly, âgé de 20 ans, était célibataire; Oscar Henguely, de St Sylvestre, 29 ans, était célibataire aussi; il était le soutien de sa mère; Isidore Prin, d'Épendes, 50 ans, était marié et laisse six enfants.

Un quatrième ouvrier, M. Léon Studeman, a été contusionné à une jambe, et un cinquième, M. Alphonse Cotting, atteint légèrement à une jambe. Le chef d'usine, M. Baur, et le chef d'atelier, M. Knapp, ainsi que le reste du personnel n'ont pas été atteints.

Les dégâts matériels sont importants. Le service a été assuré déjà dans la soirée pour la presque totalité des lignes du réseau électrique. L'usine de Haute-rixe pourra reprendre son service ces jours prochains.

Commerce de beurre.

Les Grisons, pays producteur de beurre, manquent, paraît-il, de ce produit. Cette disette provient du fait que l'exportation hors du canton a donné lieu à des abus manifestes et qu'elle se pratique sur des bases considérables.

Le Gouvernement des Grisons vient de prendre un arrêté interdisant toute vente de beurre en dehors du canton, à l'exception de celui qui est livré directement à l'Office fédéral central du ravitaillement.

Le canton de Fribourg est-il mieux partagé que celui des Grisons au point de vue de la quantité de beurre mise à la disposition des consommateurs? Une mesure semblable à celle qui a été prise dans les Grisons ne serait-elle pas la bienvenue? Il est incontestable, en effet, que la plus grande partie de ce beurre dont nous fabriquons une quantité importante tant à la

plaine qu'à la montagne, est surtout accaparée par le commerce qui revend cette marchandise au dehors.

Le gouvernement de Fribourg ne devrait pas attendre trop tard pour prendre à l'égard du beurre la même mesure qu'il a sagement prise à l'égard du bois de chauffage.

Pommes de terre. — Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement. — Par décision du Département fédéral de l'Economie publique, en date du 15 juin 1917, la récolte des pommes de terre plantées au printemps 1917 est interdite jusqu'à nouvel avis. Cette interdiction ne touche pas les pommes de terre cultivées en pots, en serres ou en couches ou celles utilisées dans le ménage du producteur.

En date du 16 juin, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a adopté un arrêté invitant les Conseils communaux à fixer les prix des pommes de terre nouvelles et à veiller à ce que les pommes de terre ne soient pas exposées en vente sur les marchés alors qu'elles sont de dimensions trop petites ou de maturité incomplète.

En vertu des prescriptions de l'art. 1 de la décision du Département fédéral de l'Economie publique combinées avec celles de l'arrêté du Conseil d'Etat, les conseils communaux devront veiller à ce que aucune pomme de terre nouvelle ne soit mise en vente avant le 5 juillet prochain.

Les contrats d'achats de pommes de terre par des personnes ou des maisons qui, en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 13 septembre 1916, et des dispositions d'exécution y relatives, n'y sont pas autorisés, ou qui seraient contraires aux autres prescriptions de cet arrêté, sont annulés. Aucune autorisation d'achat de pommes de terre de la récolte de 1917 n'ayant été délivrée, tous les marchés conclus sont donc déclarés nuls.

Les dispositions relatives aux prix maxima des pommes de terre, renfermées dans la décision du Département fédéral de l'Economie publique du 7 mars 1917 pour les pommes de terre de la récolte de 1916 sont abrogées.

Il est de toute importance pour l'alimentation de nos populations de porter au maximum possible le rendement de la prochaine récolte des pommes de terre. On diminue notamment celle-ci en extrayant trop tôt les tubercules. Cette pratique, qui offre de reste des inconvénients au point de vue hygiénique, doit être abandonnée cette année.

Les contraventions à la décision du Département fédéral de l'Economie publique seront punies conformément aux dispositions pénales des arrêtés du Conseil fédéral du 13 septembre 1916 et du 16 février 1917.

Accident mortel. — Un agriculteur de Cordast, M. Jacob Bongni, a fait une chute si malheureuse, du haut du gerbier de sa grange, qu'il a été relevé sans connaissance. Un médecin, appelé aussitôt, lui a prodigué ses soins; mais tout fut inutile: M. Bongni succomba dans la nuit. Il n'avait que 46 ans.

GRUYÈRE

Journée cantonale des pupilles, à Bulle. — La Société de gymnastique de Bulle organise, pour le dimanche, 8 juillet prochain, une journée cantonale des pupilles. Sept sections, avec plus de 250 élèves, ont annoncé leur participation.

Les exercices se feront à l'intérieur du marché couvert, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, avec cortège en ville et préliminaires généraux avec

accompagnement de musique de récompense et d'un chaque section recevra un prix uniforme.

Le dévoué Corps Bulle prêtera son concours à la manifestation à prévoir un franc et léger.

Le Comité d'organisation pressant appel à tous les amis de la gymnastique pour encourager les travaux des futurs champions.

Tous, nous en sommes certains, le 8 juillet, s'élèvera, applaudir nos champions pour leur beau succès.

Chacun passera une agréable soirée dans ces sections de dévoués moniteurs.

Une modeste finance

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux, mousseline, tulle et tulle, par paire, pièce vitrage, brise-bis, Vente directement au consommateur. Echantillon retour du courrier.

H. METTLER, Hér

Cabinet dentaire

H. DOUSS

Chirurgien-dentiste

BULLE

Travaux modernes. Opérations sans douleur.

Téléphone 42.

Mme F. Orm

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 1588.

Près de la Gare

Rue de Berne, No 9, GENÈVE

Nervosa

Dernière conquête le domaine médical. Recommandé par les médecins et les pharmaciens.

Crétabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, l'insomnie des mains suite de l'usage des habituelles ébranlées, la névralgie, la neurasthénie, toutes formes, épuisement et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus efficace de tout le système nerveux. Fr. 3.50 et fr. 5. — En vente dans toutes les pharmacies.

On achèterait 2 ou 3 FAGOTS

de bois. Faire offres à l'Imprimerie de « La Gruyère ».

Persil

lave tout seul

la montagne, est surtout par le commerce qui revend au dehors.

Par décision du Département de l'Economie publique, le 15 juin 1917, la récolte de terre plantées au printemps est interdite jusqu'à nouvelle interdiction ne touchant pas les terres cultivées en champs ou en couches ou celles du ménage du producteur.

Le 16 juin, le Conseil d'Etat de Fribourg a adopté l'avis des Conseils communaux sur les prix des pommes de terre et à veiller à ce que les pommes de terre ne soient pas vendues sur les marchés de dimensions trop petites.

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrage, brise-bise, etc. Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérissau. Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirg.-dentiste. BULLE

Travaux modernes. Opérations sans douleurs. Téléphone 42.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME reçoit des pensionnaires à toute époque. Consultations tous les jours. Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés. Près de la Gare. Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la nervosité, l'abattement, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes formes, épouvement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus intensif de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5. — En vente dans toutes les pharmacies.

On achèterait 2 ou 300 bouts de FAGOTS

de la Gruyère. Faire offres à l'Imprimerie de la Gruyère.

Persil lave tout seul!

Le cantonal de la Gruyère. — La Société de la Gruyère organise, pour le 8 juillet prochain, une exposition des pupilles. Sept classes de 250 élèves, ont participé.

Les concours se feront à l'intérieur de la salle, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, avec cortège de pupilles généraux avec

accompagnement de musique. A titre de récompense et d'encouragement, chaque section recevra un modeste prix uniforme.

Le dévoué Corps de Musique de Bulle prêtera son concours à cette originale manifestation à laquelle on peut prévoir un franc et légitime succès.

Le Comité d'organisation adresse un pressant appel à toute la population de la ville et des environs et à tous les amis de la gymnastique, afin qu'ils viennent encourager par leur présence les travaux des futurs gymnastes.

Tous, nous en sommes certains, vous viendrez le 8 juillet, sur la place de la fête, applaudir nos vaillants petits gymnastes pour leur beau travail; vous viendrez admirer cette belle discipline que de dévoués moniteurs ont su introduire dans ces sections de pupilles.

Chacun passera une agréable journée, le 8 juillet, et en conservera un excellent souvenir.

Une modeste finance d'entrée per-

mettra de couvrir une partie des frais de la journée. Bien que ceux-ci ne soient pas très élevés, la manifestation devant avoir lieu sur les bases les plus économiques, cette finance d'entrée n'en sera pas moins insuffisante.

C'est pourquoi le Comité d'organisation fait appel à la population, en la priant de contribuer à la réussite de cette petite fête par une souscription.

Les personnes généreuses sont priées de verser leur don à MM. Louis Kolly, Paul Rolfe ou S. Ath Léopold, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

Le programme officiel paraîtra la semaine prochaine. En cas de mauvais temps, la journée des pupilles sera renvoyée au dimanche 15 juillet.

Football. — Dimanche dernier s'est déroulé à la Patinoire le tournoi du F.C. Bulle, auquel prirent part les clubs de la contrée. Ceux-ci y étaient représentés comme suit: F.C. La Tour, par 2 équipes, F.C. Gruyère,

par 2 équipes, F.C. Bulle, par 3 équipes.

Classement final: Bulle II, ayant gagné tous ses matchs, sort champion du tournoi avec 6 points; viennent ensuite Bulle I avec 4 points; Gruyère I et II, Bulle III, avec 2 points chacun; La Tour I et II, 0 point.

Le diplôme offert par le F.C. Bulle a été décerné au F.C. Gruyère.

Avis. — La séance de clôture des écoles primaires de Bulle aura lieu mercredi 27 courant, à 1 1/2 heure du jour, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Cette séance est publique: il est recommandé aux parents d'y assister. (Communiqué).

C. E. G. — Les Chemins de fer électriques de la Gruyère ont transporté, en mai dernier, 26,438 voyageurs et 46,429 tonnes de marchandises pour une recette totale de 73,709 francs, contre 26,041 voyageurs, 46,394

tonnes de marchandises et 73,327 fr. de recettes en mai 1916.

La recette totale du 1^{er} janvier au 31 mai 1917 a été de 332,811 fr., contre 316,166 fr. pour la période correspondante de 1916, ce qui fait en faveur de l'année, une différence de 16,645 francs.

Dernière nouvelle.

Ce matin, mardi, M. Gustave Ador, de Genève, a été élu Conseiller fédéral par 168 voix sur 219 votants.

Bulletins blancs ou nuls, 27. M. Hoffmann a obtenu 14 voix. Quelques voix éparses.

CIGARETTES VAUTIER ADONIS en pur tabac d'Orient. Prix fr. 0.50

ON PEUT GAGNER : 200.000 Fr.
LE 5 JUILLET 1917
en achetant une obligation
VILLE DE PARIS 1912. — 3 % d'intérêts.
Avec 5 Francs
on reçoit de suite le certificat de propriété portant le numéro d'une Obligation Ville de Paris 1912 et l'on participe au tirage du 5 juillet 1917, avec droit à la totalité du lot.
17 gros lots de 200.000 fr. — 85 gros lots de 100.000 fr. — 105 lots de 50.000 fr.
208 lots de 10.000 fr. — 1040 lots de 1.000 fr. — 12060 lots de 500 fr.
Sécurité absolue. — Liste gratuite après tirages.
Le solde du titre est payable par mensualités.
Pour prendre part au tirage du 5 juillet, gros lot 200.000 fr., adresser de suite 5 francs à M. le Directeur de LA PRÉVOYANTE, 2, Quai des Eaux Vives, Genève.

La Fabrique de Chocolat PETER, CAILLER, KOHLER, à BROC
cherche 8 à 10 hommes, ainsi qu'une quinzaine de garçons de 15 à 18 ans, comme manœuvres chocolatiers.
Se présenter à la Conciergerie de l'Usine, le matin de 8 à 10 h.

Montagnes à vendre par soumission.
400 poses pâturages et forêts
Rière Semaales (Côtes, Mollette, Vuarnoz, sur Plané, Troncs).
Rière Châtel St-Denis (La Cuvaz).
Faire soumissions par lots ou pour bloc.
Pour visiter (ROBIN, forestier, Semaales).
Renseignements et offres (D'ici fin juin, à adresser au propriétaire: DE SÉPIBUS, Morges).
Convientrait pour Syndicat.

On demande à acheter une truie
pour engraisser.
S'adresser sous P 1228 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On demande une bonne sommelière
à la Croix-Blanche, Epagny.

Qui
prendrait jeune fille pour passer les vacances durant 4-5 semaines dans la Gruyère.
Offres avec prix à Mlle M. L., rue de Romont, 1, Fribourg.

Pour les foins. Boucherie chevaline centrale
Louve 7, Lausanne.
Bonilli dep. Fr. 1.70 le kg.
Rôti sans os ni charge, depuis Fr. 2.60 le kg.
Expédition à partir de 2 kg.
Achat de chevaux pour abattre.
Tél. jour, 15.36, nuit et dim., 12.80.

Importante compagnie suisse d'assurance contre les accidents et la responsabilité civile
cherche agent
pour la place de Bulle et le district de la Gruyère. Fortes commissions.
S'adresser par écrit sous chiffres P 3212 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

MANŒUVRES
sont demandés de suite à la scierie Dumas & Cie, à Romont. Travail assuré toute l'année.

SCIEURS
ainsi que cylindriers sont demandés de suite. Travail assuré toute l'année.
S'adresser à M. Dumas & Cie, Romont.

On demande
dans un café de Bulle, une **jeune fille**
honnête, pour la cuisine et servir au café.
S'adresser sous P 1213 B, à Publicitas S. A., Bulle.

CHARRETIER
de préférence marié **est demandé**
de suite.
S'adresser à M. Léonard Dafflon, matériaux de constructions, Marsens.

Confection et réparation de **SACS** en tous genres.
Société du sac et de matières brutes S. A., BERNE

On engage
tous les jours hommes et femmes pour l'exploitation de la tourbe. Salaire élevé.
S'adresser à Casimir Dumann, à Vaulruz.

ON DEMANDE un maître scieur
pour la Gruyère; entrée immédiate, journée 6 fr.
S'adresser sous P. 1174 B, à Publicitas S. A., Bulle.

ON DEMANDE un bon domestique
de campagne pour soigner une dizaine de vaches. Entrée immédiate.
S'adresser sous P 1199 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Commissionnaire-homme de peine.
Place vacante à 150 fr. par mois; parfaite honnêteté et bonne conduite exigées. — Faire offres à la maison E. Quartier fils, aux Brenets (Ct. Neuchâtel).

ON DEMANDE
à Bulle, dans un atelier d'articles militaires sur cuir **un jeune garçon**
libéré des écoles.
S'adresser à A. Oberson, sellier, Croix-Blanche, 3^{me} étage, Bulle.

On cherche
en ville, de bonnes ouvrières **tailleuses**
pour garçons de 6 à 15 ans.
Faire offres sous N° 1187, case postale 19887, Bulle.

Je suis acheteur de foin nouveau.
O. CORBOZ, sub., Marsens.

On demande des torpasseurs-manœuvres.
Salaire élevé. On donnerait terrassements en tâche.
S'adresser à M. Ch. Folghera, Bulle.

Jeune homme cherche à louer une chambre
meublée à Broc.
Offres sous chiffres P. S. 410, Poste restante, Broc.

Nous sommes acheteurs de foin nouveau
bien conditionné, au plus haut prix, sur le pré ou rendu à la maison.
CASTELLA & GEX, Bulle.

On demande à louer une troisième d'une bonne gîte
pour 30 ou 40 pièces de bétail, du 1^{er} au 10 août.
S'adresser sous P. 1206 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Jeune homme
intelligent est demandé comme apprenti à l'imprimerie GLASSON frères. Rétribution immédiate. S'y présenter.

On demande bons manœuvres
ayant déjà travaillé dans scierie. Références exigées. Bon salaire. Place stable.
Adr. Scierie Vollenweider frères, Eaux-Vives, Genève.

Vente sensationnelle de

SÉRIES

1⁹⁰

2⁹⁰

3⁹⁰

4⁹⁰

Irrévocablement Dernier Jour **SAMEDI 30 JUIN**

Grand Magasin d'Assortiments et de Nouveautés

AU LOUVRE BULLE

Si vous tenez à être chaussés avec élégance et confort
les Grands Magasins

CHAUSSURES MODERNES S. A. succ. de
BULLE Th. STÖCKLI

offrent tous ces avantages et possèdent un choix incomparable dans les

dernières nouveautés.

Bottes amazone, grand luxe, Bottes de sport noires et brunes, Bottines de fantaisie, Souliers bas de fantaisie dans toutes les teintes pour Dames et Messieurs.

Pour les articles de fantaisie dont les teintes ne sont pas à l'étalage, veuillez faire les commandes à l'avance.

Rayons spéciaux bien assortis

en chaussures fortes, pratiques, campagne, montagne, aux prix les plus modérés, pour Dames, Messieurs et Enfants. — Sabots, Socques, Chaussons, Pantoufles, Souliers divers avec semelles en bois et Sandales de guerre, etc., etc.

— Voir les étalages. —

Escompte 3 %.

Réparations.

Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère.

Le Conseil d'Administration convoque l'Assemblée générale des Actionnaires pour jeudi 12 juillet 1917 à 3 heures du soir, Salle du Tribunal, au Château de Bulle. — Rapport du Conseil d'administration et des Commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1916. — Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports. — Election de la série sortante du Conseil d'administration, des Commissaires-vérificateurs et des suppléants pour 1917. — Propositions individuelles.

Le rapport de gestion, le Bilan, le compte de Profits et Pertes et le Rapport des Commissaires-vérificateurs sont déposés au siège social de la Compagnie, au Crédit Gruyérois, à Bulle, ainsi qu'à la Banque de l'Etat, à Fribourg, qui délivrent les cartes d'admission à l'assemblée, sur dépôt des actions, jusqu'au 6 juillet inclusivement.

Ancienne Maison **MOURLEVAT** BULLE (Suisse).

Achat en gros et au détail au plus haut prix du jour de tous les déchets industriels et ménagers : vieux fers et métaux divers, chiffons, os, caoutchoucs, crins, etc.

Fr. MOURLEVAT, rue du Tir, 548, BULLE.

Persil


la lessive automatique pour
linge de ménage!

A vendre

un char à bras à échelles, ainsi que deux paires de limonières, chez Ferdinand DUBING, Riaz.

A louer

un petit appartement. S'adresser à G. Durand, réchal, Bulle.

Bibliothèque cantonale
36^{me} Année. — N°

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4
 . . . 6 mois . . . 2
Etranger . 1 an . . . 9
 . . . 6 mois . . . 5
 payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.
Autrefois et au
L'humilité rachètent les fautes
Les Allemands sont fiers de leur grand poète. Ils l'admirent, s'ils s'en souviennent, comme ils savent s'en souvenir. Ils ne produisent pas de poète allemand, ils ne produisent pas de poète qui envoie ses enseignements à l'étranger. C'est ce qu'écrivait que l'Allemagne rachète les fautes qu'elle commet, il était sans doute un grand exemple de son temps, de ces poètes qui n'avaient pas encore gagné leur pain. Le prussien, que n'avaient pas les méthodes prussiennes, sur la terre, quelle sensation ! Et combien s'indigne le peuple allemand de se voir ainsi dépouiller, au profit de l'arrogance et envahissante, de sa simplicité, de sa douceur, de sa modestie. Si réellement l'Allemagne est la terre de la poésie, ce fut avant que l'on y introduisit la politique réaliste, les poètes qui ont fini par gagner leur pain et en ont fait ce qu'ils ont voulu.
Les faiblesses humaines, les joissances, le bonheur, de commander, de se faire obéir, de ces faiblesses-là, ne pardonnent à qui sait les pratiquer l'humilité.
Mais ce ne furent pas les poètes du vingtième siècle en pratique les enseignements du poète national.
Quelle fut leur humilité, leur plus tendre enfance, leur entendement journalier, leur force de l'Allemagne, sur toutes les autres terres. On leur enseigna partout que le peuple est le peuple élu de Dieu. Ils ne purent exalter leur orgueil et hautain que partout ailleurs. Le mépris se manifeste ouvertement pour une preuve manifeste.
Et cet orgueil immergé les a poussés aux crimes : la violation outrageuse des lois les plus solennelles, le droit des gens, les masses